

Veille des idées

France

Structuration de l'électorat

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach s'intéressent pour la Fondation Jean Jaurès aux résultats électoraux du 26 mai 2019. Dans leur rapport, les auteurs montrent que le vote se structure de plus en plus sur des critères socioculturels et économiques. La République en marche a principalement capté le vote des cadres et des professions libérales (30%) mais a réalisé de piètres performances parmi les ouvriers et les employés (11-14%), là où le Rassemblement national est fortement soutenu chez les ouvriers (47%) mais bien moins au sein des CSP+ (11%).

La dimension territoriale joue également, le vote RN s'inscrivant dans la continuité historique du vote FN (quart nord-est du pays, littoral méditerranéen, vallée du Rhône et de la Garonne), lorsque le vote LaREM s'inscrit en symétrie géographique inversée (à laquelle s'ajoute une surreprésentation dans les grandes métropoles et villes de taille moyenne). Enfin, les auteurs croisent les résultats avec le taux de chômage dans le bassin d'emploi de la commune, indiquant qu'elle influence très significativement le vote.

En toile de fond, les élections européennes ont démontré que la séquence électorale de 2017 n'était pas un accident et que le processus de recomposition politique lancée à cette occasion n'était pas terminé – puisque les deux principales forces politiques du pays conservent leurs résultats de 2017. Le rapport note en guise de conclusion la relative proximité entre ces derniers et le clivage apparu lors du référendum de 2005.

Transition écologique

Le Haut Conseil pour le climat, organisme indépendant chargé d'émettre des avis et recommandations sur la politique nationale de réduction des émissions, publie la première édition de son rapport annuel. L'institut se montre critique envers l'action gouvernementale, car si l'objectif assumé de neutralité carbone d'ici à 2050 est cohérente avec les accords de Paris, le rythme de la transformation de l'économie et de la société est jugé comme insuffisant.

Pour pallier au risque de dépassement des objectifs, le rapport suggère :

- D'assurer la compatibilité des lois et grands projets nationaux avec la stratégie nationale bas-carbone, le gouvernement garantissant la prise en compte de l'objectif de réduction des émissions des politiques publiques, aussi bien dans les lois que dans les investissements publics structurants.
- D'évaluer systématiquement l'impact en émission de gaz à effet de serre des politiques et mesures.
- De renforcer dès à présent les instruments des politiques climatiques (normes et réglementations, taxes, quotas échangeables, subventions) en veillant à l'équité de la transition et à une juste répartition des coûts entre ménages, entreprises, collectivités et État.
- D'articuler la stratégie nationale bas-carbone à l'échelle territoriale pour mieux développer les synergies entre acteurs locaux et l'implémentation concrète, au plus proche des réalités.

Légalisation du cannabis

Emmanuelle Auriol et Pierre-Yves Geoffard publient pour le compte du Conseil d'Analyse Économique (CAE) une note défendant l'encadrement de la vente de cannabis par un monopole d'État. L'analyse des auteurs part du constat que le système de prohibition promu par la France depuis 50 ans est un échec, puisqu'en dépit d'une des politiques les plus répressives d'Europe, les Français, et en particulier les mineurs, figurent parmi les plus gros consommateurs de cannabis de l'Union européenne.

L'analyse économique menée, combinée à l'étude des expériences étrangères récentes, montre que la légalisation du cannabis récréatif, strictement encadrée, permet à la fois de lutter contre le crime organisé, de restreindre l'accès au produit pour les plus jeunes et de développer un secteur économique, créateur d'emplois et de recettes fiscales. Les retours d'expériences étrangères montrent, selon les auteurs, que si ces différents objectifs peuvent être atteints, il est cependant nécessaire de définir la priorité assignée à chacun d'entre eux, et que cette priorité détermine les modalités concrètes de la régulation. Le rapport recommande, sur cette question, de faire de la protection des mineurs et de l'éradication des trafics les deux objectifs prioritaires de la légalisation.

En termes de recommandations, les auteurs suggèrent de :

- Mettre en place un monopole de production et de distribution du cannabis, placé sous l'égide d'une autorité de régulation indépendante. À un prix de vente moyen de 9 euros le gramme de cannabis, cela pourrait générer 2 milliards d'euros de recettes et entre 27 500 et 57 000 emplois.
- Réserver une partie des nouvelles ressources fiscales générées par la filière pour protéger les mineurs et éradiquer le crime organisé.
- Garantir des produits de qualité et en quantité suffisante, en pratiquant initialement des prix payés aux producteurs suffisamment élevés pour assurer le développement de la filière, tout en maintenant des prix payés par les consommateurs suffisamment bas afin d'assécher le marché illégal.
- Renforcer les politiques de prévention et d'éducation très tôt dans les écoles, collèges et lycées mais aussi auprès des familles et des personnels soignants.

Calendrier scolaire

Martin Andler et Marc-Olivier Padis publient pour Terra Nova une note proposant de réformer le calendrier scolaire. De leur point de vue, la fin de l'année scolaire se caractérise par un troisième trimestre raccourci, des élèves fatigués, un mois de juin désorganisé, ou encore des établissements accaparés par le brevet et le baccalauréat.

Selon les auteurs, la stratégie éducative en ce qui concerne le temps scolaire suit une logique de densification : peu de semaines dans l'année, peu de jours par semaine, beaucoup d'heures par jour - ce rythme, qui n'a pas d'équivalent chez nos voisins, étant jugé comme peu favorable aux apprentissages.

Afin de réformer ce système, Terra Nova introduit le concept de "nouveaux temps éducatifs", qui serait proposé au plus grand nombre durant les interruptions de l'année scolaire. En termes pratique, il s'agirait d'ouvrir les établissements pour accueillir les élèves hors du strict temps scolaire et d'y proposer des activités éducatives ouvertes pour prolonger et renforcer le lien de l'école avec les élèves, sur la base du volontariat (« l'École ouverte »).

Réindustrialisation

La Fondation Nationale Entreprise et Performance et la Fabrique de l'Industrie publient leur étude annuelle, portant pour cette édition sur la réindustrialisation. Pour les auteurs, si la France a su conserver des fleurons industriels dans de nombreux domaines et possède des territoires industriels performants, la rapidité de la désindustrialisation a laissé des séquelles profondes dans certaines régions dans lesquelles il convient de redoubler d'effort. Le rapport suggère trois pistes de travail, toutes en dehors des questions usuelles de compétitivité (fiscalité, coût du travail etc.) :

- Tout d'abord, l'industrie française souffre d'un déficit d'image. La perception négative de l'industrie, notamment auprès des jeunes, dissuade de s'orienter vers ces métiers, et les industriels ont des difficultés de recrutement qui freinent leur compétitivité. Il est proposé d'ouvrir au grand public les portes des entreprises ainsi que des usines, et de renforcer les liens entre l'école et l'industrie (appliquer les notions apprises à un cas concret industriel, accompagner les élèves dans leur orientation vers les entreprises industrielles).

- Ensuite, la formation initiale et continue doivent permettre à l'industrie de disposer de collaborateurs capables de relever les défis sociaux et environnementaux du XXI^e siècle. Le rapport suggère de mieux valoriser la formation duale, en alternance entre l'entreprise et l'école, de reconnaître le temps passé par les employés-formateurs au sein de l'entreprise ou d'envisager un mécanisme fiscal pour faciliter la formation des salariés aux outils numériques.
- Enfin, les entreprises industrielles doivent pouvoir s'appuyer sur les atouts du territoire pour exporter et travailler en réseau avec les autres acteurs de la chaîne de valeur. Sur le modèle italien, qui a permis aux PME d'exporter plus facilement que leurs homologues françaises, le rapport propose la création d'un « contrat local de réseau d'entreprises ». Cette forme d'organisation pourrait permettre de mutualiser les coûts, de mieux répondre aux besoins du client et de viser de nouveaux marchés - les collectivités territoriales pourraient alors jouer un rôle important pour faciliter l'implantation des entreprises et conserver les activités industrielles sur leurs territoires.

Réforme de l'assurance chômage

Bruno Coquet analyse pour l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) les réformes possibles quant à la gouvernance de la future assurance chômage. Selon l'auteur, cette dernière est souvent présentée comme une cause essentielle de la persistance des problèmes que rencontre l'assurance chômage, illustrée par exemple par la difficulté des partenaires sociaux à s'accorder pour rétablir la situation financière de l'Unedic.

Toutefois, les causes qui expliquent l'accumulation des problèmes sont multiples : gouvernance éclatée, travail compartimenté, environnement économique transformé ...

En toile de fond, il apparaît que le régime d'assurance, qui était à l'origine marginal dans l'ensemble du système d'indemnisation, est parvenu à absorber les chocs immenses qu'ont constitué la disparition des préretraites, l'attrition du régime de solidarité, les profondes transformations du marché du travail, ou encore l'utilisation croissante des ressources de l'assurance chômage pour financer certaines politiques publiques. Ce faisant, l'assurance chômage se retrouve aujourd'hui au cœur du système – il est donc à la fois délicat politiquement et sensible économiquement de changer son fonctionnement, même si cela s'avère selon Bruno Coquet fortement nécessaire.

Pour refonder l'assurance chômage sur des bases saines, l'auteur suggère de concentrer les efforts sur sa bonne gouvernance en formulant des propositions en ce sens. Ainsi, le rapport conclut qu'il faut établir des principes et des objectifs clairs (selon la politique de l'emploi visée), une gestion opérationnelle rigoureuse (grâce à des instruments d'analyse chiffrés et objectifs), ainsi qu'une gouvernance paritaire sous la houlette de l'État, obéissant à des procédures strictes, instrumentées, et transparentes.

Réforme des retraites

L'Institut des politiques publiques propose une série de cinq notes sur la réforme du système de retraite. Le think tank aborde [la question d'un âge de référence](#), [propose des règles pour la gouvernance du système à points](#), [évalue ses dernières à l'aune des risques économiques et systémiques](#), [mesure les effets redistributifs d'une possible réforme](#), et [consacre un dossier fouillé sur l'avenir des pensions de réversion](#).

Europe

Bilan de la Commission

Ramona Bloj et Cindy Schweitzer analyse pour la Fondation Robert Schuman le bilan de la Commission Juncker. Dès le départ, Jean-Claude Juncker a acté la réorganisation du Collège des commissaires, par la nomination d'un premier vice-président (Frans Timmermans, présenté en 2014 par Jean-Claude Juncker comme son « bras droit »), et de 6 vice-présidents agissant par équipes de projet.

Durant ces cinq années, la Commission s'est progressivement affranchie du cadre de ses compétences strictes sous couvert des principes de subsidiarité en respectant toutefois le principe de proportionnalité, puisque selon les traités, la Commission peut formuler ses propositions de sa propre initiative indépendamment du Conseil européen. Ainsi, même si le nombre d'actes législatifs a diminué sous la dernière mandature, on a assisté pour les auteurs à une démultiplication des canaux d'actions (communications, objectifs, décisions, consultations citoyennes...).

La Fondation note que L'ère Juncker a connu nombre de crises et mutations internationales (migration, tension dans la relation transatlantique, vote du Brexit ...), mais que la Commission a su faire preuve de résilience tout en maintenant le cap des mesures définies en réponse aux 10 priorités arrêtées en début de mandat, puisqu'en 2014 le chômage concernait encore 10,4% des citoyens européens (notamment 21,7% des jeunes), le niveau des investissements était encore très en retrait par rapport à la situation d'avant-crise (-10% en 2008) et la dette publique représentait 88,3% du PIB total de l'Union – chiffres qui se sont grandement résorbés.

Pour les auteurs, le détail du bilan de la présidence Juncker reste positif, puisque pendant les nombreuses mutations géopolitiques qui se sont succédées depuis 2014, l'Europe a continué à avancer, à adopter des textes difficiles sur des sujets majeurs.

En toile de fond, le rapport note que les propositions de la Commission ont gagné au fil des années en ingéniosité en ce qui concerne leurs bases juridiques - on peut rappeler les propositions concernant les quotas de migrants, de création d'un « Ministre » européen de l'économie et des finances, ou bien l'habileté avec laquelle elle a su traiter les questions de défense, allant jusqu'aux limites de ses pouvoirs.

Nouvelle coalition

Pascal Lamy, Christine Verger et Geneviève Pons présentent pour l'institut Jacques Delors une note défendant l'installation d'une nouvelle majorité au parlement européen. Pour les auteurs, nombre de citoyens européens ont compris que l'Union européenne était confrontée à des défis nombreux et simultanés, internes et externes : crise climatique et environnementale, défi migratoire, difficultés économiques, creusement des inégalités sociales, Brexit, montée des populismes et des nationalismes, défis commerciaux et géopolitiques ... ce qui a eu pour conséquence de dégager du scrutin une large majorité pro-européenne. Dans cette logique, la note propose que mes quatre principales familles politiques qui devraient composer cette large majorité pro-européenne (PPE, S&D, ALDE, Verts) dépassent les clivages partisans en se rassemblant autour d'une feuille de route commune. L'Institut Jacques Delors propose que les grandes lignes du contrat de coalition soient :

- La réponse à l'urgence écologique en étant à l'initiative de normes environnementales ambitieuses, avec un objectif de neutralité climatique en 2050, une mutation rapide de l'agriculture vers des modèles durable ou encore la valorisation de l'économie circulaire.
- Le choix d'une Europe plus compétitive, en complétant l'Union bancaire, par le renforcement du rôle de l'euro, ou par l'harmonisation des impôts sur les sociétés.
- L'avènement d'une Europe plus juste, avec la mise en place d'un système européen d'assurance chômage, l'adoption d'un agenda d'action sociale, ainsi que par le renforcement d'Erasmus (apprentis et lycéens).
- L'assurance d'une Union qui assure la sécurité de tous, via l'avènement de la défense européenne, le renforcement de frontex, ou la mise en place de partage d'information en matière d'antiterrorisme.
- La défense des valeurs démocratique qui fondent l'Union européenne, via le renforcement des mécanismes de contrôle des fonds européens, l'adoption de listes transnationales, ou en instaurant la publicité des trilogues.

Programme stratégique européen

Éric Maurice et Magali Menneteau publient un Policy Paper sur le programme stratégique européen pour le compte de la Fondation Robert Schuman. En effet, lors du Conseil européen du 20 juin, les chefs d'États ont adopté cette feuille de route fixant les grandes priorités pour les cinq prochaines années et qui servira de base de travail pour la prochaine Commission.

En termes de priorité, le document prévoit de protéger les citoyens et les libertés, de développer le modèle économique européen de l'avenir, de construire une Europe neutre pour le climat, verte, équitable et sociale, et enfin de promouvoir les intérêts et les valeurs de l'Europe dans le monde. L'étude explore les similitudes entre la nouvelle stratégie et celle décidée en 2014, relevant qu'elles sont globalement similaires puisque quatre thèmes se distinguent :

- Sécurité et libertés, où la nouvelle stratégie souligne d'ailleurs l'importance de la lutte contre les flux migratoires irréguliers, l'accès au territoire de l'Union, la politique d'asile et de retour, et la coopération sécuritaire - priorités qui constituent certainement la réponse des dirigeants européens aux crises que l'Union a traversée. En 2019, ce thème fait désormais figure de proue.
- Économie et social, illustré par l'attachement renouvelé au marché unique, à la convergence économique entre les États membres comme un instrument pour assurer le rôle de l'Europe sur la scène mondiale, à l'investissement dans les compétences et l'éducation. Les auteurs notent toutefois que la dimension sociale est moins présente en 2019, puisqu'elle se voit fragmentée dans les autres priorités.
- Énergie et environnement, sujet sur lequel la position a le plus évoluée, puisque la stratégie propose désormais une transformation en profondeur de l'économie et de la société pour parvenir à la neutralité climatique en lieu et place des simples objectifs de réduction d'émission de 2014.
- L'Union et le monde, où la doctrine passe d'une attitude de résilience à une politique d'affirmation tant du statut de première puissance économique mondiale que de la défense de intérêts européens. Le soft power européen souhaite désormais se tourner vers des partenaires globaux qui partagent les mêmes valeurs, et non plus insister spécifiquement sur la relation transatlantique.

Évènements

5 juillet – [Reconstruire l'industrie dans les territoires](#)

L'Observatoire des territoires, plateforme portée par la Fabrique de l'industrie, Mines Paris Tech et la Caisse des Dépôts, organise un cycle de séminaires sur la réindustrialisation. Pour sa séance inaugurale, l'observatoire accueillera Olivier Lluansi, délégué aux Territoires d'industrie, qui présentera la genèse du projet, l'état d'avancement du programme et les actions des territoires plus avancés dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif – en présence de Ludovic Valadier, Directeur du département innovation et développement à la Banque des Territoires, Isabelle Laudier, responsable de l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, ou encore Thierry Weil, Titulaire de la chaire "Futurs de l'industrie et du travail" et conseiller de La Fabrique de l'industrie et les partenaires de l'observatoire.

5 juillet – [Les rencontres économiques d'Aix-en-Provence](#)

Le Cercle des économistes organise son évènement annuel de débat, portant cette année sur l'idée de « renouer avec la confiance ! ». Face aux pessimismes grandissant, causé notamment des métamorphoses qui traversent notre monde, les nombreux participants issus de la société civile tenteront de formuler une réponse originale à apporter sur ce sujet.

9 juillet – [IA, robots et travailleurs des plateformes : l'avenir de la protection sociale](#)

France Stratégie et Bruegel organisent une conférence sur l'évolution du mode de financement de la protection sociale liées à la transformation digitale des emplois et à l'accroissement du recours au travail indépendant. Michael Froman, ancien représentant des États-Unis pour les questions commerciales, J. Scott Marcus, chercheur associé à Bruegel, et Thiébault

Weber, ancien secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats et membre du groupe d'experts européen sur l'Intelligence Artificielle discuterons de ces sujets.

16 juillet – [Bretton Woods : Penser les 75 prochaines années](#)

Dans le cadre de la présidence française du G7, la Banque de France et le ministère de l'Économie et des Finances organisent une série de tables rondes sur le thème des turbulences économiques mondiales, de la gestion des crises, des échanges commerciaux, du développement inclusif et durable ou encore du système monétaire international. Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances et François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, seront présents pour aborder ces questions.

28 août 2019 – [Cohésion territoriale et villes moyennes](#)

La Caisse des Dépôts, la Fondation Jean Jaurès, la Fondation pour l'innovation politique, l'Institut Montaigne et Terra Nova s'associent autour de trois colloques dédiés aux enjeux de la cohésion territoriale. Déclinées de manière transversale, dans trois types de territoires (une métropole, une ville moyenne, un territoire rural), ces conférences aborderont les problématiques liées à la réduction de la fracture territoriale, au traitement des inégalités au sein et entre les territoires, et au renforcement de la cohésion économique et sociale.